



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Question écrite n° 33483

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les dérives que connaît actuellement le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Dès son lancement de nombreux sous-traitants se sont plaints, auprès du médiateur national des relations inter-entreprises, des pratiques réalisées par les grands groupes. Celles-ci, qualifiées par le médiateur d'abus de position dominante, consistent en ce que les grands groupes pressent leurs sous-traitants de réduire leurs tarifs de 2 % à 5 % afin de compenser le gain réalisé grâce au CICE. Ce scandale, largement repris dans le journal *Le Parisien*, concerne tous les secteurs : métallurgie, automobile, énergie, santé, etc. et éloigne le CICE de son objectif premier qui consistait à créer des milliers d'emplois. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour mettre fin à ces dérives.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33483

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7711